



*L'Enseignement/Apprentissage des écrits de recherche en formation en
FLE au Supérieur algérien*

*Teaching / learning research writing in FLE training at the Algerian
Superior*

Souad Dehimi

Université Abbès Laghrour, Khenchela, Algérie, dehimi.souad@univ-khenchela.dz

Reçu: 15 / 01 / 2022 Accepté: 26 / 05 / 2022 Publié: 14 / 06 / 2022

Résumé:

Cette contribution est élaborée à la lumière des travaux, produits dans la perspective d'évaluer les pratiques rédactionnelles mises en place lors de la production des genres discursifs courts, et de voir dans quelle mesure l'enseignement de ces derniers est stratégique. Les écrits – produits dans le cadre de l'élaboration d'un avant-projet de recherche en FLE – font l'objet de cette recherche.

S'interroger sur l'apport des écrits d'initiation à l'appropriation des écrits de recherche constitue le centre d'intérêt de l'étude menée. En effet cette interrogation nous a amenés à répondre à quelques questions de la recherche, et à formuler des propositions didactiques qui visent à améliorer la compétence rédactionnelle, notamment la composante méthodologique-discursive.

Mots-clés: *E/A du FLE; écrits de recherche en formation; le Supérieur algérien; pratiques évaluatives enseignantes; pratiques rédactionnelles.*

Abstract:

This contribution is developed in the light of the work produced with a view to evaluating the writing practices put in place during the production of short discursive genres, and to see to what extent the teaching of these latter is strategic. The writings - produced as part of the development of a preliminary research project in FLE - are the subject of this research.

Questioning the contribution of introductory writings to the appropriation of research writings constitutes the center of interest of the study carried out. Indeed, this questioning has led us to answer a few research questions, and to formulate didactic proposals which aim to improve writing skills, in particular the methodological-discursive component.

Keywords: *teaching learning FLE; research papers in training; the Algerian Superior; teaching evaluation practices; writing practices.*

I. INTRODUCTION

L'enseignement/apprentissage (désormais E/A) du FLE au Supérieur algérien se spécifie par l'apparition de nombreuses difficultés d'apprentissage en matière d'écrit. Cela transparait à travers le phénomène de la double insécurité linguistique et scripturale, compte tenu de la composante méthodologique-discursive. Améliorer l'E/A des écrits universitaires en FLE dépend particulièrement de la qualité des pratiques, mises en place par l'enseignant de FLE. Cet acteur est en effet censé posséder les savoirs et savoir-faire nécessaires pour réussir l'opération de transmission/réception des connaissances disciplinaires, en respectant les normes scripturales, méthodologiques et disciplinaires. Pour ce faire, il serait indéniable de passer d'abord par l'E/A des genres discursifs *courts* dont l'appropriation préparerait ultérieurement l'apprenti-scripteur à la rédaction des genres discursifs *longs*.

Opter pour cette étude se justifie par le fait de constater la présence de difficultés rédactionnelles, chez un public d'apprentis-chercheurs en formation académique (second cycle de la formation académique). Elles se rapportent aux insuffisances méthodologiques, spécifiques à la maîtrise des notions et des éléments méthodologiques fondamentaux. Ceux-ci sont censés être requis pour la construction des savoirs et savoir-faire scientifiques et disciplinaires, tant sur le plan conceptuel que sur le plan empirique. Leur appropriation est nécessaire pour initier ce public à l'acculturation aux différentes méthodes théoriques et expérimentales de la recherche scientifique. Par ailleurs d'autres motivations nous ont conduits à choisir particulièrement ce sujet. Il s'agit de concevoir cet écrit comme un outil, censé aider l'enseignant-évaluateur à prévoir les difficultés ressenties par l'apprenti-chercheur avant de se lancer dans la rédaction du mémoire de fin d'études – conçu comme genre discursif long –. En outre, nous pensons qu'une formalisation de ce genre d'écrit apporte une aide majeure à l'apprenti-chercheur, concernant la prise en compte des critères d'appréciation nécessaires pour la rédaction de l'avant-projet.

Partir de ces données nous incite à nous interroger sur les causes qui font que ce public éprouve des difficultés d'apprentissage quant à la rédaction de ce genre discursif. Cette situation problème nous a incités, en tant qu'enseignante-chercheuse, à repenser les méthodes et les dispositifs pédagogiques mis en place en situation d'E/A. Nous nous sommes donc interrogés sur quelques aspects primordiaux qui se résument ci-après :

- Les pratiques rédactionnelles, en termes de besoins et difficultés de l'apprentissage, sont-elles exhaustivement identifiées en vue d'une adaptation du contenu pédagogique propre aux écrits de recherche en formation ?
- Le processus d'évaluation, géré par l'enseignant-évaluateur, est-il fondé sur des critères d'évaluation qui prennent en compte tous les besoins et composantes rédactionnels, nécessaires au développement de la compétence rédactionnelle ?
- Quelles seraient les propositions didactiques dont la mise en place serait utile pour une meilleure intégration d'un enseignement méthodique de l'écriture d'initiation à la recherche en FLE ?

Ce questionnement d'accompagnement nous mènent à émettre deux hypothèses fondamentales. Elles sont supposées orienter notre recherche vers des pistes d'investigation expérimentale précises et rigoureuses. Elles se résument à travers ce qui suit:

- D'une part nous prévoyons que les stratégies évaluatives enseignantes – adoptées à l'égard de l'identification des besoins rédactionnels en termes de méthodologie – manquent de fluidité et de pertinence.
- D'autre part nous supposons l'absence de standardisation/uniformisation des critères méthodologiques, et de mise en valeur de ce genre d'écrit par les enseignants-évaluateurs.

Mettre en relief le rapport de l'enseignant aux besoins rédactionnels et aux méthodes et dispositifs d'enseignement s'avère d'une utilité indéniable. En effet, se focaliser sur le rôle de l'enseignant comme acteur principal qui dirige l'opération pédagogique est d'une importance cruciale. Autrement dit l'adoption de stratégies évaluatives efficaces quant à l'appropriation de l'avant-projet de recherche serait utile, pour initier les apprentis-chercheurs à la rédaction du mémoire de fin d'études et à son évaluation préliminaire. Ceci mène à dire que la réussite du genre discursif long dépend de la mise en place d'un mode d'évaluation stratégique efficace à l'égard de l'apprentissage du genre discursif court ou avant-projet. L'objectif principal de cette recherche est d'améliorer l'E/A des écrits de recherche en formation. À vrai dire, nous tâchons de sécuriser les apprentis-chercheurs en les incitant à développer la compétence rédactionnelle, notamment la composante méthodologique. D'autres objectifs secondaires sont également visés. Il s'agit de :

- Identifier et cerner les pratiques rédactionnelles, mises en œuvre en situation de production écrite en FLE.
- Tirer profit de l'analyse des erreurs d'ordre méthodologique-discursif. Par conséquent, parvenir à relever les insuffisances qui permettent de présenter un bilan diagnostique (diagnostiquer la situation d'apprentissage).
- Élaborer une grille d'évaluation qui sert à analyser et à évaluer la compétence méthodologique terminale ;
- Faire des propositions didactiques à des fins pédagogiques utilitaires afin de présenter une remédiation pédagogique « préventive ».

Afin d'atteindre ces objectifs, un dispositif expérimental a été choisi et mis en œuvre : 1) mener une enquête auprès des enseignants de FLE ; 2) analyser un corpus écrit formé de trois avant-projets d'apprentis-chercheurs. Par ailleurs l'adoption de la méthode déductive-analytique a prouvé son efficacité dans le renouvellement des dispositifs d'enseignement nécessaires à la correction des pratiques rédactionnelles. Cette approche a permis de cerner les difficultés rédactionnelles, et de rénover les stratégies évaluatives enseignantes censées être mises en place lors de l'évaluation de l'avant-projet de recherche.

1. Éclairage conceptuel et théorique

La recherche menée est axée sur quelques aspects, jugés apporter un éclairage conceptuel à la problématique posée et qui contribuent à atténuer sa complexité. Le genre discursif constitue le concept fondamental sur lequel se fonde cette présente étude. Il est défini par (Donahue, 2007) : « *comme pratique discursive répétée en*

situation académique ». Ceci dit que l'enseignement continu du genre discursif constitue un point de départ pour s'appropriier les écrits universitaires, y compris les écrits de recherche en formation. Dans le contexte de cette étude, nous dirons que l'appropriation de l'avant-projet –en tant que genre discursif court – aide l'apprenti-chercheur à s'initier progressivement aux écrits de recherche de fin d'études. En effet sa maîtrise permet de mieux connaître les spécificités du discours universitaire, notamment la dimension méthodologique-discursive. Son enseignement s'avère d'une utilité incontestable lors des premiers moments de la formation académique en raison des exigences rédactionnelles de l'institution académique, ce qui rend le processus d'E/A compliqué. Afin de résoudre cette situation problème il serait aussi nécessaire que bénéfique de mettre l'accent sur la dimension *heuristique* comme composante essentielle dans la maîtrise du discours de recherche. À cet égard (Glorieux et al,2009) affirment l'importance de mettre l'accent sur l'aspect méthodologique-discursive, englobant trois éléments principaux ou traits distinctifs, à savoir la *structuration*, la *problématisation de l'objet de recherche* et la *gestion du discours d'autrui*.

Mettre en exergue ces spécificités vise à initier les apprentis-chercheurs à l'appropriation des écrits d'apprentissage. En outre et comme l'ont indiqué (Beaudet, 2010 et Donahue, 2008, in Beaudet et Rey,2012) : « *Les écrits d'apprentissage, d'ordre restitution des savoirs ou à valeur heuristique, ont pour objectif d'adapter l'étudiant au discours de sa discipline et de lui permettre de se l'approprier, dans un langage reflétant la pratique scientifique de sa communauté discursive* ». Autrement dit l'E/A du discours scientifique type mémoire et thèse exige la mise en valeur d'un enseignement méthodique qui tienne compte de la dimension méthodologico-discursive. L'enseignant est donc appelé à intégrer un enseignement répété et continu qui conçoive le genre d'écrit comme outil d'apprentissage visant à initier progressivement les apprentis-scripteurs à s'appropriier les écrits de recherche.

Lors de l'élaboration de la théorie de la littérature, nous avons adopté deux théories ayant une importance particulière (« Littératies Universitaires » et « Composition Theory ») : la première est définie par (Reuter, 2006, in Delcambre et Lahanier-Reuter 2009) comme étant un terme renvoyant aux « *cultures de l'écrit* ». À vrai dire le pluriel désigne ici la diversité des pratiques selon qu'elles soient anciennes ou nouvelles, et selon les disciplines étudiées. Comme nous nous sommes inspirés de la théorie dite « Composition Theory ». Il s'agit de l'analyse des « dispositifs » et des « pratiques » adoptées par les enseignants à l'égard de l'écriture universitaire. Cette orientation méthodologique nous a aidés pour élucider les concepts fondamentaux qui constituent les fondements du champ de recherche auquel nous adhérons ou écrits d'apprentissage en FLE.

I. Méthodes et Matériels:

1.1. L'outil d'investigation choisi au service de l'aboutissement des résultats crédibles et rigoureux:

Pour parvenir aux résultats rigoureux nous avons opté pour l'administration d'un questionnaire d'enquête, adressé aux enseignants de FLE. Il s'inscrit dans la perspective d'identifier les différentes représentations, attitudes et avis quant au mode et à la qualité d'enseignement, mis en place en classe de FLE. De même nous avons choisi d'accéder à l'analyse du corpus écrit. Celui-ci est formé de trois écrits ou avant-projets, réalisés par les apprentis-chercheurs en master 1 – ayant pour

tâche la production d'un travail en binôme –. L'objectif est de tester les savoirs et savoir-faire requis pour la rédaction scientifique du genre discursif court.

1.2. Démarches suivies:

Elles consistent à collecter puis coder les écrits produits par le public visé. Par la suite nous avons procédé à une mise en place de la grille d'évaluation, élaborée antérieurement. Elle regroupe les critères d'appréciation d'ordre méthodologique-discursif. Il s'agit donc de mener une étude « quantitative » et « qualitative ». Elle est axée sur l'identification des erreurs, leur classement, leur description et leur analyse, ainsi que la proposition d'énoncés normés, pour arriver enfin à comparer ces derniers aux énoncés déviants, par rapport aux normes standards dictées par l'institution académique. Procéder ainsi a pour objectif d'expliquer les causes ayant engendré ces difficultés rédactionnelles. Conséquemment, nous finirons par présenter une thérapie ou remédiation dans une perspective de la pédagogie « préventive ». Celle-ci a pour visée la prévention de l'erreur avant qu'elle se produise. À cet égard, nous dirons que ce travail d'investigation est élaboré dans une dimension de l'approche « actionnelle ». Cette dernière vise le transfert des connaissances scientifiques dans diverses situations académiques, en incitant ce public à la rédaction d'autres genres discursifs, tels que le mémoire de master 2, l'article scientifique, le rapport de stage. etc. Bref, l'objectif ultime est axé sur l'intégration des connaissances scientifiques spécialisées en dehors de la classe de FLE. Cela mène par conséquent à inciter ce public à la rédaction scientifique dans diverses situations d'énonciation (socialiser les écrits universitaires en FLE).

1.3. Parties de discours visés par l'analyse des écrits universitaires:

Cette analyse est conçue comme un outil pédagogique d'aide, pour cerner exhaustivement les pratiques rédactionnelles, en termes de besoins et difficultés apprenantes. Nous avons sélectionné, pour cette fin, la partie du discours nommée « introduction générale ». En effet, il nous semble qu'elle porte un intérêt certain dans le processus d'évaluation des prérequis des apprentis-chercheurs. En d'autres termes, elle se spécifie par l'insertion des éléments essentiels que peut contenir chaque recherche. À savoir le choix du sujet et du corpus, la problématique, l'approche méthodologique choisie, les objectifs et les hypothèses, le plan de travail, la maîtrise des notions et concepts fondamentaux, la cohérence dans le style de rédaction et la pertinence des idées.

1.4. Analyse et interprétation des productions écrites d'apprentis-chercheurs en FLE

1.4.1. Caractéristiques du corpus et déroulement du protocole de recherche:

Notre corpus se compose de six (06) apprentis-chercheurs en master 1. Ils ont pour tâche la rédaction d'un avant-projet de recherche. Celui-ci est conçu comme étant un genre discursif court. Il a pour fonction de préparer ce public à l'élaboration d'un travail de recherche de fin d'études. Ce nombre est le résultat d'une sélection ayant eu lieu après avoir collecté une vingtaine de travaux similaires, ayant été rédigés dans la même perspective, et en suivant la même consigne donnée en classe. Ce choix se justifie par le fait que ces travaux présentent plus ou moins les mêmes insuffisances concernant le respect des normes standards de l'institution académique. Nous tenons à signaler que les résultats d'analyse sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. Et qu'après les avoir

présentés nous avons procédé à une étude contrastive entre les trois grilles par la comparaison des résultats que représentent les trois mentions.

1.4.2. Déroulement du travail expérimental:

La recherche menée s'est déroulée en suivant trois étapes. À savoir une première phase précédant la rédaction, elle réside dans le déroulement du processus de l'E/A de l'« avant-projet de recherche ». Cette phase se caractérise par l'appropriation des notions méthodologiques se rapportant au respect des éléments basiques formant ce genre discursif. Après avoir inculqué toutes ces notions chez le public visé, une seconde étape suit la première. Il s'agit d'une consigne qui a été communiquée aux apprentis-chercheurs, à travers laquelle ils ont été incités à la rédaction de cet écrit. Ils ont été accompagnés d'un document qui contient quelques critères d'appréciation portant sur la structuration interne ou critères de fond. Quant à la troisième phase, elle est consacrée à l'évaluation des travaux produits, au cours de laquelle nous nous sommes attachés à identifier et à cerner les difficultés rédactionnelles d'ordre méthodologique. Nous avons opté pour l'analyse des pratiques apprenantes, par l'adoption et la mise en place d'une grille d'évaluation, construite en fonction des objectifs spécifiques qu'exige la formation à l'écriture de recherche en FLE. Elle a pour objectif de cerner exhaustivement les difficultés rédactionnelles, surtout que l'ensemble des enseignants interrogés ont déclaré que les modes d'évaluation adoptés par eux ne sont pas unifiés. Raison pour laquelle nous avons choisi d'intégrer cette grille en tant que dispositif d'évaluation standard pouvant unifier l'évaluation des écrits et des genres d'écrits universitaires.

Tableau 1. Grille d'évaluation critériée:

Compétences méthodologiques (structuration interne) : critères d'appréciation relevant de la méthodologie du fond	évaluation selon le degré de respect des critères d'appréciation en suivant la mention		
	suffisamment respecté	moyennement respecté	médiocrement respecté
	u non (+/-)	u non (+/-)	u non (+/-)
- La formulation du sujet de recherche et le choix du corpus			
- La formulation de la problématique			
- Les objectifs du travail de			

recherche			
- Les hypothèses du travail de recherche			
- Le plan de travail (de rédaction)			
- La méthode choisie			
- Le recours aux théories			
- L'approche choisie			
- La maîtrise des notions et concepts fondamentaux			
- La cohérence dans le style de rédaction et la pertinence des idées			

Source : grille d'évaluation confectionnée par l'appui sur les données issues de : l'enquête sur le cursus de formation à l'écriture et l'enquête menée auprès des enseignants de FLE.

II. Résultats et Discussion:

2.1. Présentation des résultats, issus de l'analyse quantitative en suivant les différentes mentions:

Après avoir soumis les trois avant-projets (AP1, AP2, AP3) à l'analyse et à l'évaluation des pratiques rédactionnelles, nous avons pu classer les résultats en suivant trois grilles, portant chacune une mention déterminant le degré d'appropriation de la compétence méthodologique. Les résultats sont présentés comme suit :

- Tableau 2. Avant-projet n° 01 : (AP 1)

Compétences méthodologiques (structuration interne) : critères d'appréciation relevant de la méthodologie du fond	évaluation selon le degré du respect des critères d'appréciation en suivant la mention		
	suffisamment respecté ou non (+/-)	moyennement respecté (+/-)	médiocrement respecté (+/-)
- La formulation du sujet de recherche, et le choix du corpus			+
- La formulation de la problématique			+
- Les objectifs du travail de recherche			+
- Les hypothèses du travail de recherche			+
- Le plan de travail (de rédaction)			+
- La méthode choisie			+
- Le recourt aux théories			+
- L'approche choisie			+
- La maîtrise des notions et concepts			+

fondamentaux			
- La cohérence dans le style de rédaction et la pertinence des idées			+

- Tableau 3. Avant-projet n° 02 : (AP 2)

Compétences méthodologiques (structuration interne) : critères d'appréciation relevant de la méthodologie du fond	évaluation selon le degré du respect des critères d'appréciation en suivant la mention		
	suffisamment respecté ou non (+/-)	moyennement respecté (+/-)	médiocrement respecté (+/-)
- La formulation du sujet de recherche et le choix du corpus			+
- La formulation de la problématique			+
- Les objectifs du travail de recherche			+
- Les hypothèses du travail de recherche			+
- Le plan de travail (de rédaction)		+	
- La		+	

méthodechoisie			
- Le recours aux théories	+		
- L'approchechoisie	+		
- La maitrise des notions et concepts fondamentaux		+	
- La cohérence dans le style de rédaction et la pertinence des idées		+	

- **Tableau N° 4. Avant-projet n° 03 : (AP 3)**

Compétences méthodologiques (structuration interne) : critères d'appréciation relevant de la méthodologie du fond	évaluation selon le degré du respect des critères d'appréciation en suivant la mention		
	suffisamment respecté ou non (+/-)	moyennement respecté (+/-)	médiocrement respecté (+/-)
- La formulation du sujet de recherche et le choix du corpus		+	
- La formulation de la problématique		+	
- Les objectifs du travail de		+	

recherche			
- Les hypothèses du travail de recherche		+	
- Le plan de travail (de rédaction)			+
- La méthode choisie		+	
- Le recours aux théories			+
- L'approche choisie			+
- La maîtrise des notions et concepts fondamentaux			+
- La cohérence dans le style de rédaction et la pertinence des idées			+

2.2. Présentation et interprétation des résultats, issus de l'analyse *quantitative* en effectifs et en pourcentages:

2.2.1. Présentation des résultats

- a- 1^{ère} mention : sur 30 mentions, nous en avons relevés seulement 2, qui représentent les critères suffisamment respectés. Voire 06,66 %.
- b- 2^{ème} mention : sur 30 mentions, nous en avons relevés 17, qui représentent les critères moyennement respectés. Voire 56,66 %.
- c- 3^{ème} mention : sur 30 mentions, nous en avons relevés 11, qui représentent les critères médiocrement respectés. Voire 36,66 %.

2.2.2. Interprétation des résultats

L'interprétation des données quantitatives atteste des insuffisances, s'opérant au niveau du respect du perfectionnement, censé être respecté par les apprentis-chercheurs lors de la production d'éléments basiques qui composent la partie du discours visée dans cette analyse (introduction générale). En effet, la comparaison

entre les différentes mentions montre que presque la moitié des critères d'appréciation ne sont, plus ou moins, pas maîtrisés par l'ensemble des apprentis-chercheurs. Ceci dit que l'appropriation de la compétence méthodologique n'est toutefois pas optimale. Ce qui incite à dire que la rédaction de l'avant-projet n'est réussi que partiellement, car ce public éprouve encore des difficultés d'ordre méthodologique. Une interprétation exhaustive sera abordée après l'analyse du corpus écrit.

2.3. Présentation et interprétation des résultats, issus de l'analyse qualitative du corpus écrit en procédant à l'analyse de contenu (AC):

2.3.1. Présentation des résultats

Nous nous limitons à la présentation de quelques énoncés analysés. Nous les considérons comme un échantillon qui représente les pratiques rédactionnelles, mises en place en situation de production écrite.

AP 1 : Critères d'appréciation non respectés

- La problématique et le choix du corpus : la problématique est insérée mais implicitement. De plus, les questions de recherche posées manquent de fluidité.
- Les hypothèses du travail de recherche : ce point se caractérise par l'absence totale de l'insertion des hypothèses de recherche.
- La méthode choisie : absence de recours aux méthodes existantes.
- Le recours aux théories : absence de recours aux théories antérieures, dont la maîtrise sert à marquer le positionnement de l'apprenti-scripteur pour ou contre.

AP 2 : Critères d'appréciation non respectés

- La formulation de la problématique et le choix du corpus : absence d'insertion de cet élément dans l'introduction générale. Ce qui n'a pas abouti à problématiser son thème de recherche. Quant à la description du corpus choisi, elle n'est plus ou moins pas élucidée de façon claire et pertinente. De plus, ne pas varier les textes en se contentant seulement d'un seul texte à analyser, semble insuffisant pour procéder à une étude critique.
- Les objectifs de recherche : ils ne sont pas insérés dans l'introduction.
- Les hypothèses du travail de recherche : elles sont totalement absentes.

AP 3 : Critères d'appréciation non respectés

- Le plan de travail : il n'a pas été inséré.
- Le choix du corpus : le corpus choisi n'est toutefois pas représentatif. En effet, le nombre d'étudiants censés être mobilisés, à travers l'analyse sociolinguistique et morphosyntaxique, a donné naissance à un corpus qui n'est plus ou moins pas homogène.
- La maîtrise des notions et concepts fondamentaux : certains concepts et notions ne sont toutefois pas maîtrisés.
- La cohérence dans le style de rédaction et la pertinence des idées : manque de cohérence et de pertinence dans certains passages. Et ce à propos de l'enchaînement logique et chronologique, censé être respecté lors du passage d'un élément de recherche à un autre.

2.3.2. Interprétation des résultats

Les énoncés relevés, à partir de l'analyse des trois écrits produits, attestent la présence de difficultés méthodologiques diverses. Nous les résumons à travers les points suivants :

- Difficultés au niveau de la formulation du sujet de recherche ;
- Difficultés au niveau du choix du corpus : elles résident dans l'apparition des corpus non représentatifs et non homogènes. Ce qui pourrait affecter la rigueur au niveau des résultats de la recherche menée ;
- Difficultés au niveau de la formulation de la problématique : il s'agit des insuffisances relevant du manque de clarté et de pertinence quant au sens explicite, censé être respecté au cours de la formulation de la problématique et des questions de recherche. Ce qui pourrait nuire au cheminement correct de la pensée qui surgit tout au long du travail de recherche ;
- Difficultés au niveau des objectifs du travail de recherche : certaines insuffisances de cet ordre résident dans l'insertion des objectifs qui manquent de profondeur et d'élargissement. En d'autres termes ils sont superficiels ;
- Difficultés au niveau des hypothèses du travail de recherche : elles consistent à émettre des hypothèses non rigoureuses, qui ne respectent pas les conditions des hypothèses rigoureuses. Il s'agit par exemple de suggérer des hypothèses sous forme de confirmation ;
- Difficultés au niveau de la méthode choisie : elles résident dans l'absence du recours aux théories établies antérieurement. Ce qui donne naissance à une recherche qui ne s'inscrit pas dans la continuation des travaux antérieurs ;
- Difficultés au niveau du recours aux théories : elles consistent en l'absence d'inscrire le travail de recherche par rapport aux théories et écoles de pensée construites antérieurement ;
- Difficultés au niveau de la maîtrise des notions et concepts fondamentaux : il s'agit des lacunes se situant au niveau de la maîtrise de quelques concepts fondamentaux, jugés nécessaires pour la production d'un travail rigoureux ;
- Difficultés au niveau de la cohérence dans le style de rédaction et la pertinence des idées : elles résident dans le non-respect de la progression des informations.

III. Conclusion:

Les résultats finaux, issus du double dispositif expérimental (le questionnaire d'enquête et l'analyse du corpus écrit), nous ont amenés à faire quelques propositions didactiques, à des fins pédagogiques utilitaires. Celles-ci s'inscrivent dans la perspective de la pédagogie préventive et de remédiation. Il est donc primordial que l'enseignant de FLE :

- Privilégie les stratégies d'enseignement, basées sur le repérage des besoins et attentes spécifiques. Cela pourrait se réaliser au moyen de l'évaluation diagnostique, comme étant un outil d'aide, servant à prévenir la production des erreurs méthodologiques dans des éventuels écrits similaires ou longs. Une maîtrise et une intégration de la pédagogie du FOS/FOU, en classe de FLE durant tous les moments de l'E/A, serait donc utile afin de réaliser un bilan diagnostique, pouvant tester les connaissances préalables. Ce qui permet d'adapter le contenu pédagogique en fonction de ces besoins.

- Adopte un enseignement stratégique qui soit fondé sur l'identification des pratiques rédactionnelles afin de les évaluer, les corriger et d'en proposer par conséquent celles conçues comme les mieux adéquates au développement de la compétence rédactionnelle en FLE.
- Adopte un mode d'enseignement qui soit fondé sur la standardisation des critères d'appréciation, servant à la fois à analyser et à évaluer la compétence rédactionnelle, notamment celle qui s'appuie sur les éléments essentiels d'une recherche qui se veut scientifique.
- Privilégie le rôle de l'avant-projet, en tant que genre discursif disposant d'une valeur primordiale. En effet, sa valeur réside dans le fait de tester les savoirs et savoir-faire, propres à la rédaction scientifique, à travers la transmission d'un minimum et essentiel savoir scientifique, fondé sur les éléments basiques d'une recherche en FLE.
- Privilégie la fonction de la partie du discours nommé « introduction générale ». En effet, celle-ci occupe une place prépondérante dans la délimitation et la formulation des éléments essentiels du travail de recherches élaboré. De fait, elle serait d'une aide majeure pour évaluer la compétence méthodologique.
- **Liste Bibliographique :**
 - Beudet, C et Rey, V. (2012), De l'écrit universitaire à l'écrit professionnel : comment favoriser le passage de l'écriture heuristique et scientifique à l'écriture professionnelle ? : URL : <https://www.reseaechgate.net> (consulté le 6/décembre/ 2020).
 - Delcambre, I et Lahanier-Reuter, D. (2009), Écrits et disciplines dans l'université française : le cas des sciences humaines, Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations, Bruxelles_24, 25, 26 avril 2008, Belgique.
 - Donahue, C. (2007), Les genres d'écrits universitaires aux États-Unis, URL : <https://www.cairn.info> (consulté le 19/décembre/ 2020).
 - Glorieux, C et Pollet, M-Ch. (2009), Autour de l'écriture de recherche : analyse de directives et conseils adressés aux étudiants, Acteurs et contexte des discours universitaires, Tome 2, Edl'Harmattan, Paris.